

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DES POINTELIERS

POUR LES TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Surveillant des travaux :
Henri-Paul Plouffe
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault

POUR L'IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Gaston Brisebois
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Alain Messina
- ◆ Agente de location :
Chantal Bisson
- ◆ Organisatrice communautaire :
Elaine St-Onge



PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, la présence d'amiante à l'intérieur des murs des corridors a été détectée.

Aussi, tout au long du chantier, les spécialistes du Groupe Gesfor surveilleront les travaux et s'assureront que toutes les précautions sont prises pour éviter la propagation de la poussière d'amiante. En effet, pour protéger la santé des locataires et celle des travailleurs, certains espaces seront isolés par des toiles protectrices et les ouvriers porteront des masques lorsqu'ils auront à ouvrir des murs.

Le dépliant *L'amiante est dans le sac!* a été remis à tous les locataires présents à la rencontre du 6 octobre dernier. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec le Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal au 514 872-2016.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Tenez-vous loin des nacelles, des échafaudages, des conteneurs et des autres pièces d'équipement de l'entrepreneur;
- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures;
- Surveillez les enfants afin qu'ils évitent de se blesser dans les trous de la chaussée, avec des clous ou autres rebuts;
- Faites attention à l'échafaudage sur le terrain et notez que les balançoires seront déplacées en fonction de cette installation;
- Ne jetez aucune ordure ménagère dans le conteneur de l'entrepreneur.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto

Rédaction
Elaine Caire,
en collaboration avec
Danielle Lacroix et
Isabelle Breault

Conception graphique
Communication
Art & Graf

Montage graphique
Optik Design inc.

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Habitations Des Pointeliers

INFOCHANTIER

Informier • consulter • améliorer

Novembre 2008 - Volume 1 - Numéro 1 - Office municipal d'habitation de Montréal

3,7 millions de dollars investis aux habitations Des Pointeliers en 2008-2009

Du début novembre jusqu'au mois de juillet 2009, 3,7 millions de dollars seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Des Pointeliers. Plusieurs améliorations durables et sécuritaires sont au programme : entre autres, l'étanchéité du bâtiment, des portes et des fenêtres, ainsi que la ventilation des logements.

Nous sommes conscients que ces travaux engendreront certains inconvénients durant leur exécution : par exemple, un niveau de bruit plus élevé, plus de poussière, de même qu'un accès limité aux buanderiers durant une journée ou deux.

Nous tenons à vous rappeler que ces travaux sont temporaires et qu'ils amélioreront grandement le confort, la sécurité et la qualité des habitations. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le 6 octobre dernier, en matinée, **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Isabelle Breault**, directrice de projets, étaient présentes aux habitations Des Pointeliers pour une séance d'information. Lors de cette rencontre, à laquelle ont participé 25 personnes, elles ont présenté le programme des améliorations prévues dans l'immeuble et le rôle des locataires dans la bonne marche des travaux.

PROCHAINE RENCONTRE

Une rencontre est prévue au printemps 2009 pour informer les locataires des ressources, surtout des organismes communautaires, pouvant donner un coup de main pour aménager l'espace devant les fenêtres.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Rénovation, réparation et amélioration	Pourquoi?	Résultat	Quand?
Le système de ventilation de la salle de bain sera remplacé.	La pose d'une grille d'extraction permet une ventilation continue et plus performante.	Meilleure ventilation et diminution du bruit	De novembre à décembre 2008
Les hottes de cuisine seront remplacées.	Les hottes actuelles sont en fin de vie utile. En les remplaçant, on limite les risques de moisissure.	Meilleure ventilation	De novembre à décembre 2008
Le système de ventilation de l'immeuble sera amélioré.	Le nouveau système permettra d'apporter de l'air neuf dans chaque logement.	Meilleure circulation d'air en vue d'un meilleur confort	De novembre à décembre 2008
La buanderie ne sera pas fonctionnelle pendant un jour ou deux en raison des travaux dans le corridor.			
De nouvelles sources d'éclairage seront ajoutées dans les corridors.	La lumière dans ces lieux de passage sera plus agréable et plus sécuritaire.	Plus grande sécurité et facilité de circulation accrue	De novembre 2008 à février 2009
La pompe d'incendie sera ajustée aux nouvelles normes en vigueur.	La pompe d'incendie sera mise à niveau selon les nouveaux critères de sécurité et d'efficacité exigés par la Ville.	Meilleure protection des locataires et du bâtiment	De novembre 2008 à février 2009
L'électricité sera coupée pendant 4 à 6 heures.			
La toiture sera remplacée.	Le gravier blanc de la nouvelle toiture permettra de limiter les îlots de chaleur.	Meilleure efficacité énergétique	De mars à juillet 2009
Les portes-fenêtres et les fenêtres (2) seront remplacées.	Pour améliorer le confort, les nouvelles fenêtres seront teintées. Les cadres des portes et des fenêtres seront blancs à l'intérieur, et bronze à l'extérieur.	Protection accrue contre le soleil et harmonie visuelle	De mars à juillet 2009
Une génératrice sera ajoutée.	L'acquisition d'une génératrice assurera le bon fonctionnement de l'ascenseur en tout temps. L'éclairage de secours dans les corridors sera toujours garanti. Les équipements de la salle communautaire – cuisinière, éclairage, climatisation – seront autonomes et pourront fonctionner en tout temps.	Plus grande sécurité et possibilité de faire face aux imprévus	De mars à juillet 2009
L'aménagement de l'entrée de chaque immeuble sera refait.	L'entrée du 860, rue Saint-Baptiste sera refaite. Les quatre portes des entrées seront également remplacées.	Meilleur accueil des locataires et des visiteurs, plus fonctionnel et esthétique	De mars à juillet 2009
Pour assurer le confort des locataires, les portes ne seront pas toutes changées en même temps et l'accès aux bâtiments sera maintenu durant les travaux.			
La brique sera complètement remplacée et le crépi le sera également par de la brique.	Le revêtement sera plus étanche et plus esthétique. La brique neuve bien fixée sera plus sécuritaire.	Meilleure étanchéité et plus grande sécurité	De mars à juillet 2009

LE REMPLACEMENT DES APPAREILS DE VENTILATION

Les travaux de remplacement des appareils de ventilation des salles de bain et des hottes de cuisine seront faits en même temps, dans la mesure du possible, afin de minimiser les désagréments aux locataires.

EN TROIS ÉTAPES

L'installation d'un appareil de ventilation exige le savoir-faire de trois spécialistes : un menuisier, un électricien et un installateur d'appareils en ventilation. Il est possible que ces ouvriers entrent chez vous à des moments différents; vous devrez consulter les avis de l'entrepreneur qui seront affichés à l'entrée des immeubles 24 à 48 heures avant la visite des spécialistes dans votre logement.

Les travaux (retrait du ventilateur de la salle de bain et de la hotte de cuisine, nettoyage des conduits, installation des nouveaux équipements, finition du plafond de la salle de bain, comme la peinture et le plâtre) peuvent prendre de quatre à cinq jours et s'échelonnent sur un mois. La mise en fonction de vos nouveaux appareils et tous les travaux de finition nécessaires pourront donc prendre jusqu'à un mois.

RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR

L'entrepreneur prendra rendez-vous avec vous pour fixer le jour et l'heure de la venue des ouvriers qui effectueront les travaux de rénovation à votre domicile. Veuillez consulter les avis généraux à l'entrée de l'immeuble et lire les avis individuels affichés sur la porte de votre logement.

PRÉPARATION DE VOTRE LOGEMENT

Pour la date prévue d'avance avec l'entrepreneur :

- ✓ enlevez les climatiseurs devant les fenêtres;
- ✓ enlevez les tapis et les bibelots de la salle de bain;
- ✓ libérez l'espace devant les fenêtres en retirant les meubles, les gros objets, les stores verticaux et les rideaux, **TOUT ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) de la fenêtre.**

DURÉE DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

Au jour indiqué par l'entrepreneur, des ouvriers devront entrer dans votre logement pour changer les portes et les fenêtres. Cependant, pour faire le travail de finition tel que des retouches de peinture et l'installation des cadrages, les ouvriers pourraient être appelés à revenir une seconde fois.

L'ENTREPRENEUR VOUS PRÉVIENDRA

Au cours des travaux, votre collaboration sera nécessaire. **Soyez attentif aux avis** de l'entrepreneur : message téléphonique ou note dans votre boîte à lettres, note sur la porte de votre logement ou avis à l'entrée de l'immeuble.

SOYEZ À LA MAISON À L'HEURE DU RENDEZ-VOUS. SI VOUS PRÉVOYEZ VOUS ABSENTER, TROUVEZ UNE PERSONNE DE CONFIANCE QUI SERA LÀ À VOTRE PLACE.

E J P construction est l'entrepreneur responsable de la réalisation des travaux d'amélioration des habitations Des Pointeliers. Notez que l'entrepreneur disposera de l'appartement 204 afin d'installer les prototypes (fenêtres, hottes, etc.) ou pour y tenir des réunions.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cet horaire si la bonne marche des travaux l'exigeait. Veuillez noter qu'au cœur de l'hiver, un ralentissement des travaux est à prévoir.

QUAND?

Veuillez consulter les avis généraux placés à l'entrée de l'immeuble pour connaître les travaux à venir dans l'immeuble. Il est toutefois difficile à ce stade d'établir, avec précision, une date pour chacun des travaux étant donné :

- ✓ la disponibilité des matériaux nécessaires;
- ✓ les délais de livraison;
- ✓ les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.